BANQUE BPI - LES CLONES FRAUDULEUX BPIGESTION.COM - GESTIONBPI.COM - BPI-FRANCES.CO.UK - BPIFRANCE-MONCOMPTE.FR - BPIFRANCE-MONCCOMPTE.FR

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site bpigestion.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 08/01/2026. Il s'agit d'un clone frauduleux de la banque portugaise BPI. Il a 10 jours d'existence à sa date d'inscription sur la liste noire. Depuis plusieurs clones frauduleux ont été mis en liste noire sur le site abe-infoservice.fr. Il est à noter l'existence de nombreux autres clones frauduleux créés en 2026.

Les sites internet

Le site bpifrance-monccompte.fr

Il a été créé le 20/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpifrance-monccompte.fr

Le site bpi-moncompte.fr

Il a été créé le 20/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpifrance-moncompte.fr

Le site bpifrance-regions.fr

Le whois n'est pas accessible.

Le site onlinebpiapp.com

Il a été créé le 20/01/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/onlinebpiapp.com

Le site onlinebpigestion.com

Il a été créé le 19/01/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/onlinebpigestion.com

Le site servicebpionline.com

Il a été créé le 26/01/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/servicebpionline.com

Le site bpi-frances.co.uk

Il a été créé le 15/01/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpi-frances.co.uk

Le site gestionbpi.com

Il a été créé le 12/01/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/gestionbpi.com

Le si-te bpiapp.com

Il a été créé le 29/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpiapp.com

Le site appbpi.com

Il a été créé le 29/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/appbpi.com

Le site bpigestion.com

Il a été créé le 29/12/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpigestion.com

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Il est utilisé un site pour collecter les datas des consommateurs dénommé actu-financiere.com

Les informations juridiques

Le site bpigestion.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 08/01/2026.

Le site gestionbpi.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 13/01/2026 (24h après sa création !)

Le site bpi-frances.co.uk est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 19/01/2026 (4 jours après sa création !)

Le site appbpi.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 20/01/2026

Le site bpiapp.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 22/01/2026

Le site servicebpionline.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 03/02/2026

Le site onlinebpigestion.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 03/02/2026

Le site onlinebpiapp.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 03/02/2026

Le site bpifrance-regions.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 20/04/2026

Le site bpifrance-moncompte.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 24/04/2026

Le site bpifrance-monccompte.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 24/04/2026

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de

fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.